



Compte-rendu

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 17 mars 2021

Présents : Jean-Claude TRAMESEL / Valérie GARET / Francis THIEBAUT / Michèle LEPAUL / Philippe LABACHE / Antonin SIMOES / Thierry COUSIN / Anthony MARIE / Nicolas CHOUX / Henri DE MALLIARD / Marguerite COURTOY / Francis DESCHASEAUX / Marc DOILLON / Ghislain JACQUEY / Denis FOURRIER / Daniel VINEY / Anne LEONARD / Christian CHASSARD / Didier BAERT / Martine GRILLOT / Benoit MIEGE / Christiane OUDOT / Alain GRILLOT / Christiane GROSJEAN / Corinne THIERY / Patricia AUBRY / Benjamin ROULEAU / Bernard ROGER / Jean-Louis GRANDHAIE / Patrick LAURENT / Pascal SIMONIN / Jean-Daniel GEROME / Luis DA SILVA / Bernard GAUTHIER / Marie-Jeanne MOUGIN / Michel DESIRE / Bernard GALMICHE / Pascal BIGE / Thierry BORDOT / Noëlle GRANDJEAN / Hervé LEROY / Rachida LAOUFI-SABER / Jean JOAQUIM / Thierry BELLONCLE / Sabine LARUE / Gaston VILMINOT / Bruno MACHARD

Absents : Michel BORDOT / Jean-Luc BRULE / Aurélien GRAS / Daniel CLAUDEL / Alain ROBERT / Jacinthe NAIDET

Titulaires ayant donné une procuration : Sylvain PETITGENET (à Jean-Daniel GEROME) / Véronique GRANDJEAN (à Christian CHASSARD) / Paul NIGAY (à Benoit MIEGE)

Excusés : Michel DELAITRE / Véronique HUMBLOT / Jean-Pierre ARGENTON / Michel RICHARD / Claude FOURNIER

Suppléants remplaçant les titulaires absents : Bruno MOUTON (remplaçant Claude FOURNIER) / Patrick BOLE-RICHARD (remplaçant Michel RICHARD)

Ont participé : Patrick CANNET / M-Alyette JACQUES / Alice GRANDJEAN / Angélique JEANNIN / Nathalie LEGAT / Violaine PETEY / Anissa TOUBI

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. Nicolas CHOUX a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

Approbation du compte rendu de la séance du 27 janvier 2021

Le compte-rendu du 27 janvier 2021 est approuvé à l'unanimité.

AFFAIRES GENERALES

I. Débat d'orientation budgétaire 2021

M. le Président présente en détail le rapport d'orientations budgétaires (annexe 1).

Il attire l'attention sur les résultats de l'exercice 2020 : « 2020 a été une année particulière avec le renouvellement des instances et la crise sanitaire. Tous les projets n'ont pas pu être réalisés, certains ont été engagés et seront exécutés sur 2 exercices. Le budget se trouve impacté en dépenses et en recettes. »

M. GRILLOT relève la recette supplémentaire de Cotisation Foncière des Entreprises avec la réintégration des bases de Parisot. « L'excédent de fonctionnement reporté nous permettra de couvrir le besoin de financement des projets 2021 ; c'est une bonne nouvelle. » Il précise également : « Si nous maintenons un même niveau d'endettement sur le mandat, nous disposons d'une capacité nouvelle d'emprunt de 600 k€. »

Il pointe enfin la nécessité de contenir les dépenses de fonctionnement « pour éviter un déséquilibre ». « Dans l'attente des informations fiscales, nous vous proposons une projection prudente pour 2021, notamment en termes de compensation à recevoir de l'Etat. Nous reverrons l'épargne nette au moment du vote du budget. »

M. DOILLON interroge sur les taux de certains emprunts, supérieurs à 4%, et sollicite une renégociation. M. le Président lui répond que la réflexion est engagée : « nous reviendrons vers vous si c'est intéressant. »

Concernant le personnel, M. le Président rappelle que la réforme 2019 du cadre d'emploi des assistants socio-éducatifs les positionne désormais en catégorie A, soit 4 agents concernés (France services et crèche).

M. DOILLON s'interroge sur le passage à 2 agents sur le budget SPANC. M. le Président rappelle les données exposées en commission Finances : « La responsable du service, un agent de droit privé, effectue désormais une partie de ses missions pour le compte du budget général. Les charges correspondantes sont ainsi refacturées au budget général. Nous faisons auparavant appel à bureau d'études pour effectuer les contrôles ; désormais, un agent technique effectue ces missions en interne. En outre, nous affinons l'affectation des charges réelles sur le budget SPANC (mise à disposition de personnel du budget général – missions administratives et de facturation, consommables, entretien du véhicule, etc.) afin de définir le juste coût du service. »

Un débat s'en suit sur les projets d'investissement 2021. M. le Président rappelle la nécessaire approche globale par projet (investissement et fonctionnement).

Voie verte.

« Au regard des taux actuels », M. DE MALLIARD est favorable à un emprunt fléché. M. DESIRE rappelle l'accord global de principe à savoir que les communes s'engageraient à prendre en charge l'entretien courant (talus, propreté..) laissant l'investissement à la CCHC. M. LABACHE s'inquiète du coût que cela représentera pour sa collectivité ; M. le Président précise que toutes les communes concernées par le tracé seront réunies pour échanger sur le dossier.

Lufkin.

M. le Président précise que l'étude de faisabilité lancée devra permettre de définir une enveloppe globale et notamment les coûts de fonctionnement associés.

M. MIEGE ajoute que le projet est éligible à une aide de 48k€ au titre du CRSD (contrats de redynamisation de sites de défense). « Les entreprises locales seront associées au projet pour définir au mieux les besoins. »

Foyer des travailleurs.

M. le Président rappelle qu'une aide de 200k€ a été validée sur le dernier mandat. « L'Etat et la commune de St-Loup sont également partenaires. » M. MACHARD précise que le projet, à hauteur de 4,5 millions, est porté par Habitat 70.

Autres projets.

M. Th. BORDOT souhaiterait relancer le projet « de faire appel à l'établissement public foncier (EPF) : il s'agit de communes qui se sont groupées afin de pouvoir lever des fonds pour le portage de projets immobiliers. Ce dispositif est un levier d'investissement permanent mais les communes ne peuvent en bénéficier que si l'EPCI y adhère. »

M. le Président sollicitera l'EPF pour une présentation en Conférence des maires. « Quel coût pour les haut-comtois ? Quels projets dans nos communes ? »

Mme COURTOY rappelle le projet d'agrandissement et de mise aux normes du périscolaire de Corbenay. M. le Président note que le projet sera inscrit au PACT 2 pour un développement sur l'exercice 2022.

Budget SPANC.

M. DOILLON : « Les hauts-comtois paient trop cher le service ». M. BIGE rappelle qu'une réflexion a été engagée en commission sur la périodicité des contrôles, etc. « Le travail sera présenté en Bureau puis en Conseil. »

Budget annexe « Chalets du Lac »

M. le Président : « Le résultat déficitaire est lié à la baisse des loyers (crise sanitaire). »

M. GRILLOT : « Nous construirons le budget sur ces orientations. »

Après en avoir débattu, le conseil communautaire, à l'unanimité, prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2021.

II. Budget ZAC Montdoré-Crimard - Dissolution

Suivant l'avis favorable de la commission Finances du 08 mars et du Bureau du 10 mars, M. le président propose au Conseil de dissoudre le budget ZAC Montdoré-Crimard.

A la demande de Mme GROSJEAN, M. le Président rappelle les travaux d'aménagement du « tourne à gauche » pour un montant de 80k€ qui sert aujourd'hui au funérarium.

VOTES : 52 Pour : 52 Contre : 0 Abstention : 0

Le conseil communautaire approuve cette proposition à l'unanimité.

III. Modification des statuts du PETR du Pays des Vosges Saônoises

Vu l'avis favorable du Bureau du 24 février, M. le président propose au Conseil de se prononcer sur la modification des statuts du PETR du Pays des Vosges Saônoises (annexe 2).

M. BORDOT relève les principales modifications.

VOTES : 52 Pour : 52 Contre : 0 Abstention : 0

Le conseil communautaire approuve la modification des statuts du PETR à l'unanimité.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

IV. Aide à l'immobilier d'entreprise PME / TPE – « BROC A JACKY » – St-Loup-sur Semouse

Suivant l'avis favorable du Bureau du 24 février, M. le Président propose au Conseil communautaire :

- D'approuver le versement d'une subvention d'un montant de 5 000 € au restaurant-bar brocante « Broc à Jacky » ;
- Et de l'autoriser à signer tout document relatif à ce dossier.

VOTES : 52 Pour : 52 Contre : 0 Abstention : 0

Le conseil communautaire approuve cette proposition à l'unanimité.

V. Aide à l'immobilier d'entreprise PME / TPE – Boulangerie PLATTE – Fougerolles-St-Valbert

Suivant l'avis favorable du Bureau du 24 février, M. le Président propose au Conseil communautaire :

- D'approuver le versement d'une subvention d'un montant de 2 748,88 € à la boulangerie PLATTE ;
- Et de l'autoriser à signer tout document relatif à ce dossier.

VOTES : 52 Pour : 52 Contre : 0 Abstention : 0

Le conseil communautaire approuve cette proposition à l'unanimité.

VI. Fonds régional des territoires à destination des commerces de proximité – Demandes d'aide – 2^{ème} session

Suivant l'avis favorable de la commission économie du 08 mars et du Bureau du 10 mars, M. le président propose au Conseil :

- d'approuver le versement des aides au titre :
 - de l'enveloppe « FRT Fonds investissement » pour un montant total de 21 835,86 €,
 - de l'enveloppe « FRT Fonds fonctionnement » pour un montant total de 33 004,86 €,
- de l'autoriser à signer tous documents afférents à ce dossier.

VOTES : 52 Pour : 52 Contre : 0 Abstention : 0

Le conseil communautaire approuve cette proposition à l'unanimité.

VII. Reconversion du site historique de Lufkin 1 - Demande de subvention auprès de la Région – Programme « reconversion de site dégradé à vocation économique ou mixte »

Suivant la délibération du 27/01/2021 autorisant le lancement des études de faisabilité en vue de la reconversion du site de Lufkin 1,

Suivant l'avis favorable du Bureau du 24 février, M. le Président propose au Conseil communautaire :

- de solliciter une subvention auprès de la Région au titre du programme de reconversion des sites dégradés,
- de l'autoriser à signer toutes pièces relatives à ce dossier.

A la demande de M. DOILLON, M. MIEGE précise que l'objet de l'étude est de présenter une approche globale du projet « comme vu lors du débat d'orientation budgétaire » et également d'intégrer une étude énergétique pour installer des panneaux photovoltaïques en toiture. M. DOILLON s'interroge sur l'existence d'une fiscalité « incitative » pour les friches et sites en abandon sur le modèle de la taxe sur les logements vacants.

VOTES : 52 Pour : 52 Contre : 0 Abstention : 0

Le conseil communautaire approuve cette proposition à l'unanimité.

TECHNIQUE – EAU & ASSAINISSEMENT

VIII. SPANC : Rapport 2020 sur le prix et la qualité du service

Suivant l'avis favorable du Bureau du 24 février, M. le Président propose au Conseil Communautaire d'adopter ce rapport (annexe 3).

VOTES : 52 Pour : 52 Contre : 0 Abstention : 0

Le conseil communautaire approuve cette proposition à l'unanimité.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

IX. HABITAT : Demande de financement dans le cadre de la politique d'aide à la réhabilitation et à l'amélioration des logements communaux – Dampierre-lès-Conflans

Suivant l'avis favorable de la commission économie du 08 mars et du Bureau du 10 mars, M. le Président propose au Conseil :

- D'approuver le versement d'une subvention d'un montant de 4 000 € à la commune de Dampierre les Conflans pour la réhabilitation d'un logement communal.
- Et de l'autoriser à signer tout document relatif à ce dossier.

M. JACQUEY ne prend pas part au vote.

VOTES : 51 Pour : 51 Contre : 0 Abstention : 0

Le conseil communautaire approuve cette proposition à l'unanimité.

ENFANCE JEUNESSE - ACTION SOCIALE

X. Tarifs ALSH 2021

Suivant l'avis favorable de la commission Enfance-jeunesse et du Bureau du 10 mars, M. le Président propose au Conseil :

- d'approuver les tarifs applicables à la rentrée scolaire 2021 pour les ALSH.

M. MACHARD précise la volonté de créer une 4^{ème} tranche pour les tarifs. « La participation des parents représente ¼ des recettes du service. Nous restons dans la moyenne des tarifs pratiqués sur le territoire. »

VOTES : 52 Pour : 52 Contre : 0 Abstention : 0

Le conseil communautaire approuve cette proposition à l'unanimité.

XI. Multi-accueil de Fougerolles – Subvention 2021

Suivant l'avis favorable de la commission Enfance-jeunesse et du Bureau du 10 mars, M. le Président propose au Conseil :

- d'approuver une subvention de fonctionnement 2021 à hauteur de 101 800 € à l'association Familles Rurales pour la gestion du multi-accueil de Fougerolles ;
- Et de l'autoriser à signer tout document relatif à ce dossier.

VOTES : 52

Pour : 52

Contre : 0

Abstention : 0

Le conseil communautaire approuve cette proposition à l'unanimité.

XII. Projet Vauvillers – Plan de financement

Suivant l'avis favorable du Bureau du 10 mars, M. le Président propose au Conseil :

- d'approuver le plan de financement tel que présenté,
- de l'autoriser à solliciter les subventions auprès des partenaires
- et à signer tous documents relatifs à ce dossier.

M. le Président précise qu'une convention de mise à disposition sera établie avec la commune de Vauvillers. « Des compteurs spécifiques permettront de déterminer les charges de fonctionnement. » A la demande de MM. DOILLON et JACQUEY, M. MACHARD note que France Services occupera la moitié du rez-de-chausée (bâtiment sur 3 étages) et que la toiture et la charpente sont en bon état. Suite à l'interrogation de M. TRAMESEL, M. le Président rappelle que « chaque commune peut faire le choix d'ouvrir une agence postale et percevra ces mêmes participations. Ici, on crée France services et non une agence postale. »

M. BELLONCLE ne prend pas part au vote.

VOTES : 51

Pour : 51

Contre : 0

Abstention : 0

Le conseil communautaire approuve cette proposition à l'unanimité.

CULTURE

XIII. Culture 70 – Adhésion 2021

Suivant l'avis favorable du Bureau du 24 février, M. le Président propose au Conseil :

- d'approuver l'adhésion 2021 à Culture70 ;
- et à signer tous documents relatifs à ce dossier.

VOTES : 52

Pour : 52

Contre : 0

Abstention : 0

Le conseil communautaire approuve cette proposition à l'unanimité.

Agenda :

-Réunions de secteur « Projet de territoire » les 15, 16, 22 et 23 avril, de 10h à 12h et de 14h à 16h
M. le Président précise qu'une présentation globale sera faite ultérieurement pour l'ensemble des conseillers communautaires.

-Prochain conseil : 14/04 à 20h

-Conférences des maires à suivre

La séance est levée à 22h50.